

Agglomération d'Épinal

Gens du voyage : des aires d'accueil nécessaires mais coûteuses

Légalement, chaque commune de plus de 5 000 habitants doit être pourvue d'une aire d'accueil des citoyens français itinérants. Dans le bassin spinalien, elles sont au nombre de trois. Et bien qu'elles soient nécessaires pour accueillir les gens du voyage dans de bonnes conditions, elles n'en demeurent pas moins coûteuses pour autant. À hauteur d'un million d'euros ces trois dernières années.

Golbey, Épinal et Thaon-les-Vosges. La communauté d'agglomération assure la gestion de trois aires d'accueil des citoyens français itinérants. Une obligation légale pour toute commune de plus de 5 000 habitants qui, depuis sa mise en œuvre, permet d'accueillir les gens du voyage dans des conditions décentes. Convois de passage ou pensionnaires quasiment sédentaires, les publics qui occupent ces emplacements sont relativement diversifiés. Mais bien que les aires offrent un service qui s'avère nécessaire, elles n'en demeurent pas moins coûteuses pour la collectivité.

Au total, ces trois dernières années, elles ont représenté

une charge équivalente à 1 038 400 €. Une enveloppe à laquelle il faudrait bien déduire 191 780 € de recettes perçues, mais ces dernières proviennent essentiellement de subventions de l'État et donc d'argent public.

Alors, comment expliquer une telle facture ? Si l'on veut être honnête, il faudrait pointer du doigt les impayés en matière d'eau courante, d'électricité et d'enlèvement des ordures ménagères. Car si les douloureuses doivent normalement échoir aux locataires des aires d'accueil, force est de constater qu'elles ne sont pas ou peu payées. Néanmoins, il convient de ne pas tomber dans le piège des généralités. Certains s'en acquittent bien volontiers, d'autres en revanche n'ont pas toujours cette courtoisie. Et compte tenu des difficultés de médiation, mais aussi de la nature mobile de cette communauté, engager toute procédure s'avère rarement avantageux.

Deux modèles de gestion

Depuis 2022, l'Agglo a opté pour deux modèles de gestion bien distincts. Épinal (vingt emplacements) et Golbey (dix emplacements), sont directement placés sous la coupe des servi-



Les aires d'Épinal et Golbey sont gérées directement par la communauté d'agglomération. Celle de Thaon-les-Vosges, à l'image, fait l'objet d'une délégation de service public. Photo Philippe Briqueleur

ces de la collectivité. Cette dernière paie les factures et assure les travaux de réhabilitation qui consistent, le plus souvent, à remettre le réseau électrique en état.

Pour l'aire de Thaon-les-Vosges (quatorze emplacements), le régime est différent. En 2021, le site avait été fortement dégradé. Au point de pousser l'Agglo à opter pour une délégation de service public.

Depuis, la collectivité traite

avec la société Saint-Nabord Services qui perçoit les droits de stationnement, les consommations courantes, et s'occupe de l'entretien des lieux. En contrepartie, l'interco lui a versé 325 530 € ces trois dernières années, faute de quoi l'activité serait synonyme de gouffre financier pour un acteur privé.

Certes, la délégation de service public coûte cher à la collectivité. Mais les choses semblent s'être apaisées depuis que la so-

ciété est entrée dans la balance. « En 2021, tout le monde a été sorti du site. L'aire a été refaite et depuis, l'entreprise laisse uniquement entrer les usagers qui ne présentent pas de dettes. Aujourd'hui, tout le monde paie là-bas », explique le président de l'Agglo Michel Heinrich, qui exclut pour l'instant tout élargissement de ce dispositif « beaucoup trop cher » pour être généralisé.

● Grégoire Hallinger

Épinal

Les Défis du bois en phase ascensionnelle avant le clap de fin

Les trois structures bois construites au Cours par des groupes d'étudiants ingénieurs bois, architectes et Compagnons du devoir dans le cadre des Défis bois 2024 prennent forme. Assemblées avec des engins de levage, elles devaient être achevées ce vendredi. Avant la cérémonie de clôture ce samedi. Du grand art !

Les Défis du bois 2024 sont enfin entrés dans le dur. Après une phase de pré-assemblage des trois structures « commandées » aux étudiants ingénieurs bois, architectes et Compagnons du devoir, dans le cadre des 20 ans de ce challenge singulier, les engins d'élévation sont arrivés sur le chantier au parc du Cours. Ils ont permis d'assembler les différents éléments de ces œuvres en trois morceaux.

Un grand jeu de construction géant à ciel ouvert qui a fait le bonheur du public venu en masse à l'occasion de la nocturne de ce mercredi soir. Il a pu assister en direct live, à la mise en place de certains éléments suspendus, dont une partie du « beffroi », partie intégrante du projet à des-

tinuation de Gembloux. Ou encore la réunion délicate des trois branches au cœur du projet spinalien. Les Pom-pom girls de l'école et la fanfare ont donné le tempo tandis que les étudiants des autres sections avaient mis en place une buvette avec possibilité de restauration sur place.

Les réalisations ont été terminées ce jeudi soir. Le grand nettoyage du site sera ainsi assuré par les autres étudiants de l'école ce vendredi.

Echange avec le parrain

Samedi matin, les 45 Défis-boiseurs sont attendus pour le palmarès et un échange avec le parrain de l'édition 2024 Dominique Calvi, professeur associé à l'Enstib. Il évoquera son travail au chevet de Notre-Dame pour laquelle il a œuvré suite à son incendie.

Ensuite, les structures offertes par la cité des images, seront présentées aux membres des délégations des villes jumelles de Gembloux et Schwäbisch Hall, avant leur démontage puis leur acheminement vers leur nouvelle destination. Dans cet esprit, l'Enstib pourrait perpétuer ce



La structure destinée à Gembloux avec houpplier et beffroi a pris un léger retard sur les deux autres créations. Photo J.H.

nouveau concept qui s'éloigne des constructions initiales cédées moyennant rétribution. L'an dernier, les roulettes ont été achetées par la Comm d'agglo pour porter le projet des Microfolies dans le territoire. En 2018, les cabanes Lignéa Camera répondaient à une commande initiée par le Jardin botanique de Nancy où elles sont toujours intégrées à la végétation. Mais en 2021, les bivouacs durables confectionnés pour l'éco-base des Francas s'étaient retrou-

vés en vente sur Le Bon Coin plus chère que leur prix initial, pour un souci administratif. Cette nouvelle vocation artistique et fédératrice, pourrait ainsi donner des idées et un second souffle à cette « compétition » autour du « faire ensemble ». Chaque année, ces étudiants, « la crème de la crème », se surpassent autour de projets innovants. Défis encore relevés en 2024 ! Chapeau bas. Ou plutôt casque bas.

● Sabine Lesur

► Les obsèques avec LIBRA MEMORIA

■ AUJOURD'HUI**CHARMES**

Josette RAVON, église à 14 h 15.

ÉPINAL

- Mickaël Etienne, crématorium à 9 h 30.

- Alain SCHMECHTIG, église Saint-Antoine à 15 h.

FRIZON

Madeleine GUÉRY, église à 16 h.

GOLBEY

Claudine COSTEUX, église à 10 h.

HADOL

Irma JEANJACQUOT, église à 10 h.

LA BRESSE

Blanche AMET, église à 14 h.

LIFOL-LE-GRAND

Claude THOUVENIN, église Saint-Vincent à 10 h 30.

MIRECOURT

Michel BASSOT, église Notre-Dame à 14 h 30.

RAON-L'ÉTAPE

Roger PIERRAT, église Saint-Luc à 10 h 30.

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Geneviève NICODEMO, église Saint-Martin à 10 h.

■ DEMAIN**ÉLOYES**

Joaquim PEIXOTO, église à 14 h 30.

ÉPINAL

Claude AUBERTIN, basilique Saint-Maurice à 10 h.

LA BRESSE

Gilbert TOUSSAINT, église à 10 h 30.

SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

Raymond TISSERAND, église Saint-Michel à 14 h 30.